



# ATTIRER ET FIDÉLISER LES TALENTS DANS MA TPE-PME

Les dirigeants de TPE et PME rencontrent indéniablement des difficultés à recruter. 74% d'entre eux jugent que cela est dû à l'absence de candidats. Tandis que du côté des salariés, 30% veulent aller travailler chez une entreprise concurrente plus attractive en termes de salaire. Face à ces constats, les TPE PME doivent mettre en place des actions pour être plus attractives sur le marché de l'emploi.

Source : Enquête de conjoncture menée par la CGPME sur la santé économique et l'emploi dans les TPE PME au début de l'été 2022.

## 1. Comment augmenter l'attractivité de ma TPE PME ?



### Développer sa marque employeur afin d'attirer des talents

Au même titre que les autres types de sociétés, vous devez communiquer sur les atouts de votre politique RH et managériale : flexibilité, autonomie, conditions de travail, engagements RSE à votre mesure... Autant d'éléments fortement attractifs ! En tant que petites structures, n'hésitez pas à valoriser les valeurs et la culture de votre entreprise.



### Proposer des avantages autres que le salaire

Oui, le salaire reste important dans la négociation. Mais il ne faut pas négliger les compléments de rémunération, qui ne sont pas que l'apanage des grands groupes : prime d'intéressement aux bénéficiaires, abondement sur un PER (plan d'épargne retraite), mutuelle TPE performante, prévoyance collective pour les cadres, mais aussi les avantages sociaux, tels que le titre restaurant et le titre cadeau.



### Chercher les talents là où ils se trouvent

Beaucoup d'entrepreneurs ont tendance à oublier que les talents présents sur le marché du travail étaient initialement des étudiants. De nombreux talents sont actuellement sur les bancs des écoles de commerce et des centres de formation de votre région. En proposant des stages dans ces écoles, offrez de la visibilité à votre entreprise et recrutez un futur salarié motivé.

## 2. Comment mettre en place des avantages sociaux dans ma TPE PME ?

Identifier  
**les besoins**  
des salariés

Définir (ou non)  
des **critères**  
d'**attribution**

Anticiper  
**la gestion et la**  
**logistique**

Évaluer  
votre **budget**



Nous proposons de nombreux avantages sociaux qui améliorent le pouvoir d'achat et la qualité de vie des salariés. Notre équipe experte des TPE PME est disponible pour vous présenter ces solutions clés en main, adaptées à vos différents besoins.

**Demander un RDV flash de 30min**

### 3. Quels sont les avantages sociaux accessibles aux TPE PME ?

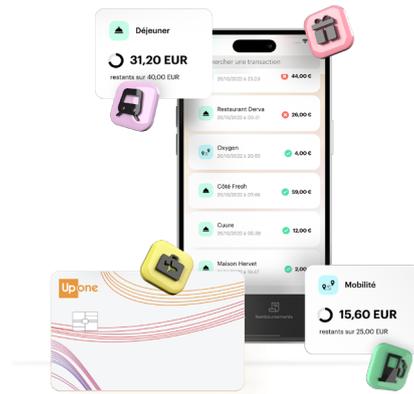
#### Tous les avantages sociaux sur une seule carte

Up propose une solution « tout en un » pour rassembler tous les avantages salariés :

## Up one

Titre déjeuner, titre culture, titre cadeau, pass mobilité, titre vacances, et dotation sports & loisirs ; tous les avantages sont disponibles dans une carte unique, qui simplifie les dépenses et réduit votre charge de travail.

Découvrir UpOne



ÉTRE CONTACTÉ PAR UN EXPERT UPCOOP

#### UpDéjeuner

L'avantage social préféré des Français !

- Accessible à partir de 1 salarié, quel que soit le type de contrat
- Co financement de l'employeur (50 % à 60 % de la valeur du titre)
- Exonération de cotisations sociales et fiscales, dans la limite de 6€50 par salarié et par jour
- Plafond d'utilisation journalier de 25€/jour et par bénéficiaire
- 2 supports au choix : chèque et carte



ÉTRE CONTACTÉ PAR UN EXPERT UPCOOP

#### UpCadhoc

Faites plaisir aux salariés pendant tous les moments de vie !

- Des solutions éligibles à tous les salariés, dans le respect des 11 événements reconnus par l'URSSAF (Fête des mères/pères, rentrée scolaire, Noël, naissance/mariage...)
- 100% d'exonération de cotisations sociales et fiscales, dans le respect de la législation
- 3 supports au choix : chèque, carte ou crédit cadeau



ÉTRE CONTACTÉ PAR UN EXPERT UPCOOP

#### Up Chèque Domicile

Facilitez le quotidien de vos salariés !

- 26 services à la personne (garde d'enfant, soutien scolaire, travaux ménagers...)
- Jusqu'à 2 301 € / an exonérés de cotisations sociales et fiscales par an et par bénéficiaire
- Crédit d'impôts de 25% pour les bénéficiaires
- Accessible à tous, y compris les dirigeants non-salariés
- Prise en charge jusqu'à 100% par l'employeur



ÉTRE CONTACTÉ PAR UN EXPERT UPCOOP

#### Chèque Vacances

Gonflez le budget vacances de vos collaborateurs à moindre coût !

- Pour tous les salariés quel que soit le contrat !
- Une exonération de charges sociales et une déduction fiscale à hauteur de 30% du SMIC mensuel brut par salarié et par an, soit 520€ en 2023\*.
- La participation employeur est déductible de votre bénéfice

\*(sauf CSG, CRDS et versement mobilité)



ÉTRE CONTACTÉ PAR UN EXPERT UPCOOP

#### Up Chèque Culture

Donnez accès à la culture sous toutes ses formes

- Tous les loisirs culturels : Spectacles, cinémas, lieux du patrimoine, parcs animaliers, activités culturelles.
- 100% d'exonération de cotisations sociales, sans limite de plafond, ni d'évènement URSSAF
- 2 supports au choix : chèque ou crédit cadeau



ÉTRE CONTACTÉ PAR UN EXPERT UPCOOP

#### UpSport&Loisirs

Encouragez l'activité physique & favorisez le bien-être

- Un réseau avec plus de 20 000 partenaires partout en France (clubs de sport, établissements de loisirs, centres de détente)
- 100% d'exonération sans limite de plafond ni d'évènement URSSAF

solutionspme@up.coop

Demander un rendez-vous avec un expert

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

